

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réunion-débat sur le Document de réflexion et d'orientation (DRO) de la 59<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN : langue, réussite scolaire et vivre ensemble

La Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a organisé, le 08 septembre 2020, par visioconférence, en partenariat avec France Éducation international, une réunion-débat sur le Document de réflexion et d'orientation (DRO) de sa 59<sup>e</sup> session ministérielle prévue en 2021, au Maroc, sur le thème « Langue première et langue d'enseignement : quelles stratégies pour faciliter les premiers apprentissages, la réussite scolaire et le vivre ensemble au XXI<sup>e</sup> siècle ». La réunion était présidée par le ministre de l'Éducation et de la protection de la petite enfance du Canada Nouveau Brunswick, président en exercice de la CONFEMEN, représenté par le sous-ministre M. Marcel LAVOIE. La modération de la réunion était assurée par le Secrétaire général de la CONFEMEN, le Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA.

Les deux experts de France Éducation international, MM. Mamadou NDOYE et Bruno MAURER, ont présenté aux correspondants nationaux de la CONFEMEN le projet de DRO. Les échanges et débats permettront d'enrichir le document qui sera présenté pour adoption aux ministres des 44 États et gouvernements membres lors de la 59<sup>e</sup> session ministérielle.

Les trois intervenants à l'ouverture des travaux ont souligné la pertinence du thème et salué la qualité du projet de document qui permet de cerner les éléments fondamentaux pour la réussite scolaire dans le contexte du plurilinguisme et pour le vivre ensemble.

Le sous-ministre représentant le président en exercice a reconnu et salué le rôle joué par la CONFEMEN dans l'amélioration des politiques éducatives. Pour lui, la thématique de la réunion-débat touche de près à l'essence même de l'humain, à savoir le concept d'identité et de culture et porte la réflexion sur notre responsabilité, dans le cadre des systèmes éducatifs, à veiller à l'épanouissement de chaque enfant et de chaque culture dans le respect et l'appréciation de leur unicité tout en nous obligeant à réfléchir sur l'impact de nos actions dans le domaine de l'aménagement linguistique et culturel de nos territoires.

Pour le Secrétaire général de la CONFEMEN, l'école doit s'ouvrir à la société et intégrer la diversité des valeurs et cultures des apprenants et « l'utilisation des langues premières dans les systèmes éducatifs des pays participe de cette ouverture, tout comme la prise en compte dans les curricula des savoirs et cultures endogènes ». Pour lui, la question de la langue d'enseignement se pose dans toutes les approches mises en place dans plusieurs pays de la Francophonie pour assurer une articulation cohérente entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle. Il a enfin fait remarquer que la question des langues est très importante également pour la réussite scolaire comme l'attestent les résultats des évaluations PASEC.

Le Directeur général de France Éducation international, M. Pierre-François MOURIER, a exprimé toute sa satisfaction pour la qualité du partenariat entre son institution et la CONFEMEN et a évoqué l'importance d'une « francophonie inscrite dans le plurilinguisme, au cœur d'écosystèmes linguistiques, culturels, sociaux, religieux aussi et qui, par leur diversité, interroge les voies de développement de politiques éducatives endogènes »

Les participants ont pu partager leurs expériences et leurs propositions sur les différentes parties du document, notamment les propositions de mise en œuvre d'un enseignement bi/multilingue efficace pour le vivre ensemble et la réussite scolaire, les coûts et avantages de l'enseignement bilingue et les mesures pour créer les conditions de succès de l'enseignement bilingue. Les échanges ont porté également sur les recommandations qui seront soumises aux ministres de l'Éducation et qui pourraient contribuer à améliorer les systèmes d'enseignement en termes d'accès, d'équité et de qualité.

Dans son allocution de clôture, Mme Sophie Lacroix, Correspondante nationale (CN) du Canada Nouveau Brunswick et présidente du Groupe technique des CN de la CONFEMEN n'a pas manqué de dire toute sa satisfaction au nom du président en exercice, en émettant le souhait que les recommandations qui seront issues de ce document servent effectivement à mieux prendre les décisions relatives aux langues d'enseignement dans l'espace de la Francophonie.

**À propos de la CONFEMEN [www.confemen.org](http://www.confemen.org)**

Créée en 1960, la CONFEMEN est une institution intergouvernementale d'information, de réflexion et de concertation qui vise à informer sur l'évolution des systèmes éducatifs, les réformes en cours, les difficultés rencontrées et les résultats enregistrés ; nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêts communs aboutissant si nécessaire à la production de documents de synthèse en vue de nourrir les politiques nationales, régionales et internationales en matière d'éducation et d'actions à mener en coopération ; et animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes à faire valoir dans les instances des organisations internationales, en particulier celles de la Francophonie.

La CONFEMEN, grâce à deux ambitieux programmes (PASEC et Observatoire de la qualité de l'Éducation), se positionne plus que jamais comme un forum d'échanges de haut niveau de la francophonie pour relever, les défis communs auxquels les systèmes éducatifs font face.

Contact presse : Abobacar SY, conseiller spécial en communication de la CONFEMEN, [abousy@confemen.org](mailto:abousy@confemen.org) - complexe SICAP, point E, BP : 3220, Dakar, Sénégal.

**À propos de France Éducation international [www.france-education-international.fr](http://www.france-education-international.fr)**

France Éducation international est l'opérateur-pivot de la coopération éducative internationale du ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités politiques du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité : la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ; l'appui à la diffusion de la langue française dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la délivrance de certifications en français ; la mobilité internationale des personnes, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et de professeurs, ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers. Il a développé une plateforme de formation ouverte et à distance, CIEP+. Pour conduire ses actions, il s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes, ainsi que sur un réseau de plus de 1 000 experts et de partenaires nationaux et internationaux.

Contact presse : Charlotte GABET, chargée de communication et des relations presse, [gabet@france-education-international.fr](mailto:gabet@france-education-international.fr), 1 Avenue Léon Journault, 92310 Sèvres, France (01 45 07 69 26).